



LETTRE A L'ATTENTION DES FRANCONVILLOIS

Franconville, le 23 avril 2020

COVID 19 : Point de situation numéro 9

Madame, Monsieur,

Comme chaque semaine, voici le point de situation des mesures en vigueur dans notre commune :

- Plan de déconfinement municipal :

La reprise de l'activité des services municipaux se déroulera en 3 temps.

- 1^{er} temps : nos agents reprendront leurs activités avec pour objectif de s'assurer que les mesures techniques mises en place garantissent leur sécurité sanitaire et celle des administrés,
- 2^{ème} temps : des plages horaires seront dédiées aux démarches les plus urgentes uniquement sur rendez-vous,
- 3^{ème} temps : des journées (ou demi-journées) seront dédiées à l'accueil traditionnel du public.

Les délais et modalités vous seront communiqués dès que le plan de déconfinement du gouvernement nous aura été transmis. Naturellement, tout sera mis en œuvre pour que les gestes barrières soient strictement respectés.

- Masques :

45000 masques en tissus, lavables ont été commandés par la ville. Ces masques répondent aux recommandations de l'AFNOR et ont été contrôlés par la Direction Générale des Armées.

En complément du stock existant et de ceux déjà livrés à nos commerçants, ce sont près de 50000 masques "grand public" qui seront au total mis à la disposition de tous les Franconvillois et des agents municipaux.

S'ils ne sont pas réquisitionnés par l'État, ces masques seront livrés en rouleaux à compter du 6 mai. Dès réception, un délai supplémentaire sera nécessaire pour les conditionner à l'unité, sous vide, afin d'en garantir la parfaite protection.

La distribution se fera donc progressivement, tout au long du mois de mai, au rythme de 10000 à 15000 masques par semaine.

Les modalités de déploiement sont actuellement à l'étude et vous seront présentées prochainement. Pour les seniors de 70 ans et plus, les masques seront portés à domicile. Toutes les informations leurs seront données lors des appels qui sont effectués par nos équipes.

- Marchés :

Après de nombreux échanges avec les commerçants et le concessionnaire du marché, nous sommes en capacité de mettre en place toutes les mesures d'hygiène et de protection sanitaire dans la halle du centre-ville. En conséquence, une demande de dérogation a été adressée au Préfet. Cette demande concerne dans un premier temps, le marché alimentaire couvert mais nous travaillons également sur les autres sites (Gare, Epine-Guyon). Dès que les contraintes techniques seront susceptibles d'être levées, nous demanderons là aussi, une dérogation.



- **Inscriptions scolaires et vaccination des enfants :**

Les pré-inscriptions scolaires sont ouvertes en ligne jusqu'au 30/04/2020. Elles concernent les enfants entrant en maternelle, nouvellement Franconvillois ou qui ont déménagé sur un autre quartier de la commune.

L'attestation de vaccination sera envoyée **par mail ou par voie postale** aux parents afin qu'ils la présentent au directeur ou à la directrice de l'école lors de l'inscription définitive de leur enfant.

- **Réouverture des écoles :**

Dans le cadre de la réouverture des écoles et de l'accueil progressif des élèves (grande section, CP & CM2) nous travaillons en étroite collaboration avec l'inspection académique et les directeurs et directrices d'écoles.

Malgré le peu d'informations dont nous disposons, nous ferons tout notre possible pour garantir à nos enfants, à leurs enseignants et à notre personnel, les meilleures conditions.

Le périscolaire et la cantine seront naturellement assurés.

L'ensemble des parents élus des différents groupes scolaires sera consulté avant la reprise pour être associé à toutes ces mesures.

Conscient des difficultés et des inquiétudes soulevées, nous tenterons, ensemble, d'y répondre...

- **Commémorations :**

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire COVID19 et aux mesures de confinement, les commémorations du 26 avril (Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation) et du 8 mai (Victoire du 8 mai 1945) se dérouleront en format **restreint** et **fermées au public**. Toutefois, vous pourrez suivre ces cérémonies en direct sur la page Facebook « Ville de Franconville 95130 » à partir de **11h15**.

- **Remboursements des frais de la saison culturelle :**

La saison culturelle est à regret terminée. Pour tout remboursement, nous vous remercions d'adresser vos demandes avant le **samedi 20 juin 2020** :

- Envoi de(s) billet(s) originaux et d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal par courrier :
(Ou dépôt de ce courrier dans la boîte aux lettres extérieure de la Mairie au même intitulé)
Espace Saint-Exupéry – Service Billetterie – BP 90043 – 95132 FRANCONVILLE CEDEX

- Envoi des E-TICKET ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal par mail à :
billetterie@ville-franconville.fr

Il s'agit des places achetées sur internet et dont le mode d'obtention était l'impression à domicile.

Samedi 25 avril 2020 de 10h à 12h, je vous retrouverai sur la page Facebook de la Ville. Pour celles et ceux qui n'y ont pas accès, vous pourrez poser vos questions par téléphone, en direct, au 01.39.32.66.00.

Recevez, Madame, Monsieur, mes plus respectueuses salutations.



Xavier MELKI
Maire de Franconville